



CadmapSearchService

Cartographie de l'aléa d'inondation (en vigueur) – Série

Aléa d'inondation par débordement de cours d'eau et par ruissellement

Aléa d'inondation par débordement et ruissellement – version raster, échelles inférieures au 1:25.000

- Aléa très faible
- Aléa faible
- Aléa moyen
- Aléa élevé

Aléa d'inondation par débordement et ruissellement, échelles comprises entre le 1:25.000 et le 1:5000

- 110 : Aléa faible par débordement
- 120 : Aléa moyen par débordement
- 130 : Aléa élevé par débordement
- 210 : Aléa faible par ruissellement
- 220 : Aléa moyen par ruissellement
- 230 : Aléa élevé par ruissellement
- 310 : Aléa faible par débordement & ruissellement
- 320 : Aléa moyen par débordement & ruissellement
- 330 : Aléa élevé par débordement & ruissellement

Echelles supérieures au 1:5000

- Echelles supérieures au 1:5000

Cartes PDF officielles

Trames des cartes PDF au 1:10 000e de l'aléa d'inondation par débordement et par ruissellement

- Trames des cartes PDF au 1:10 000e de l'aléa d'inondation par débordement et par ruissellement

Trames des cartes PDF au 1:40 000e de l'aléa d'inondation par débordement et par ruissellement

- Trames des cartes PDF au 1:40 000e de l'aléa d'inondation par débordement et par ruissellement

Cartographie de la législation sur la pêche dans les voies hydrauliques wallonnes

Pêche de jour (-1h lever à +1h coucher du soleil)

- Autorisée, excepté des ponts et passerelles / Calmes / Prélèvement autorisé
- Autorisée, excepté des ponts et passerelles / Calmes / Prélèvement interdit
- Autorisée, excepté des ponts et passerelles / Mixtes / Prélèvement autorisé
- Autorisée, excepté des ponts et passerelles / Mixtes / Prélèvement interdit
- Autorisée, excepté des ponts et passerelles / Vives / Prélèvement autorisé
- Interdite

Pêche de nuit (+1h coucher à -1h lever du soleil)

- Carpe autorisée, prélèvement interdit
- Interdite